

## Assemblée Générale de la SAES : Compte rendu de la réunion virtuelle du 6 juin 2020

**Nombre de connexions : 67**

**Début 10h05 - fin 11h30**

Excusés : Christine Pagnouille, Franck Barbin, Aliyah Morgenstern

### 1. Résultats des élections des membres du bureau de la SAES

**Wilfrid Rotgé, Président de la SAES** donne lecture des résultats des élections des membres du bureau. Cette année, 7 candidats se sont présentés pour 7 postes à pourvoir : 2 demandaient un renouvellement de leur mandat, Emily Eells (Université Paris Nanterre) et Alexandra Poulain (Sorbonne Nouvelle) ; 5 briguaient un premier mandat, à savoir Nicolas Boileau (Aix-Marseille Université), Rebecca Dahm (Université Toulouse-Jean-Jaurès), Camille Debras (Université Paris Nanterre), Georges Letissier (Université de Nantes) et Marie-Odile Pittin-Hédon (Aix-Marseille Université). Leur profession de foi et leur photo se trouvent sur le site de la SAES.

Cinq personnes ont donc quitté le bureau : Jean Albrespit, Lyndon Higgs, Mélanie Joseph-Villain, Wilfrid Rotgé, Martine Yvernault. Wilfrid Rotgé remercie très chaleureusement Jean, Lyndon, Martine et Mélanie pour leur énorme investissement au sein du bureau, leur fiabilité, leur disponibilité et leur sens de l'humour.

Résultats des élections, sur 135 votants, par ordre alphabétique :

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>blanc</b>
Nicolas Boileau	120	7	8
Rebecca Dahm	115	10	10
Camille Debras	113	10	12
Emily Eells	131	2	2
Georges Letissier	124	8	3
Marie-Odile Pittin-Hedon	116	11	8
Alexandra Poulain	126	4	5

Le nouveau bureau a procédé à **l'élection de sa nouvelle présidente : Alexandra Poulain**, élue à l'unanimité. Wilfrid Rotgé se réjouit de cette élection et la félicite chaleureusement. Il sait que la SAES est « entre de bonnes mains ».

## **Nouvelle composition du bureau de la SAES**

Alexandra Poulain, présidente  
Emily Eells, secrétaire générale

Nicolas Boileau, trésorier  
Rebecca Dahm, vice-présidente chargée des Études  
Camille Debras, administratrice du site internet  
Xavier Giudicelli, vice-président, chargé du Congrès et des relations avec l'AFEA  
Manuel Jobert, vice-président, chargé des Affaires scientifiques  
Georges Letissier, vice-président, chargé de la Recherche  
Marie-Odile Pittin-Hedon, vice-présidente chargée de la Communication  
Cédric Sarré, vice-président chargé des Formations

### **2. Approbation du procès-verbal de l'AG de 2019 (congrès d'Aix)**

Comme chaque année, le président propose qu'on vote à main levée :

- Ne prend pas part au vote
- Abstention
- Vote contre

On considère que toutes les autres personnes approuvent ce procès-verbal.

Une personne ne prend pas part au vote. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **3. Rapport moral du Président**

Bien évidemment, cette réunion ne suit pas le format qu'on aurait souhaité. C'est la première fois dans son histoire que la SAES n'aura pas pu organiser son congrès annuel. Dans les archives de la Société, disponibles sur le site, on voit que même en mai 68 les anglicistes se sont retrouvés pour parler de « récit et roman », c'était à Dijon.

Pour rappel, le premier congrès s'est tenu à Bordeaux en 1960. Ce n'est qu'à partir de 1963 que le congrès s'est doté d'un thème, avec quelques années quand même sans thème.

Nous aurions donc dû fêter en 2020 le 60<sup>ème</sup> congrès de la société, à Tours. Ce n'est que partie remise. Le comité organisateur, mené par Joëlle Popineau, a accepté de tout décaler à juin 2021. Nous l'en remercions très sincèrement.

Le site du congrès a été mis à jour. Notez dès à présent les nouvelles dates du prochain congrès : du 3 au 5 juin 2021.

Le thème sera celui retenu de longue date : RenaissanceS, thème approprié après une année de césure, même s'il ne s'agit que d'une pause et non d'une cessation d'activité.

C'est donc avec une certaine tristesse que Wilfrid Rotgé ouvre cette assemblée générale, qui sera la dernière du bureau actuel.

Wilfrid Rotgé aurait tant aimé pouvoir dire au revoir en présentiel aux autres membres du bureau et leur dire à quel point il a aimé travailler et se retrouver avec eux. Tous ensemble, nous avons formé ce qu'on appelle une belle équipe.

Avec une certaine tristesse donc, tout en sachant que nous sommes moins à plaindre que d'autres. Les nouvelles technologies nous ont quand même permis de continuer à nous voir et à collaborer. Imaginons ce qu'aurait été le monde universitaire en pleine pandémie il y a 20 ans.

Wilfrid Rotgé est aussi très reconnaissant à tous les membres de notre société de lui avoir permis d'exercer cette magnifique fonction de Président de la SAES. Il a été directeur de Presses universitaires (à Toulouse) ; directeur de deux Équipes d'accueil (à Nanterre, puis en Sorbonne) ; président du jury de l'agrégation externe d'anglais ; il est actuellement directeur de son UFR, mais de toutes ces fonctions, celle de président de la SAES est la plus enviable. La plus difficile est celle de président de concours, en raison de l'avalanche de problèmes à régler en permanence. C'est encore pire cette année et il tient à exprimer tout son soutien à Christophe Gillissen.

Néanmoins, présider une grosse association comme la nôtre exige une très grande disponibilité. On est constamment sollicité, que ce soit par d'autres associations ou groupements, comme le GALET (Groupement des Associations de Langues et d'ETudes étrangères) ou la SOCACAD (SOCiétés savantes ACADémiques de France) ou à titre individuel.

Actuellement, le président de la SAES est aussi président du GALET, ce qui n'est pas surprenant, étant donné le poids de notre société au sein du GALET.

Le président doit aussi suivre de très près les travaux de quatre instances qui dépendent directement de la SAES :

- La revue de la Société, *ANGLES* ;
- Le prix du jury de la recherche de l'AFEA et de la SAES ;
- La commission Recherche
- La commission Formations

Il souhaite exprimer toute sa reconnaissance au travail remarquable qui est fait au sein de ces 4 instances et remercier plus particulièrement Yan Brailowsky, directeur de publication de la revue *ANGLES* ; Anne-Marie Miller Blaise, actuelle présidente du jury du prix de la recherche, et son prédécesseur, François Vergniolle de Chantal ; Martine Yvernault pour la commission Recherche ; Emily Eells et Cédric Sarré pour la commission Formations, sans oublier Claire Tardieu qui a dirigé cette commission pendant plusieurs années, avec grand enthousiasme et grand engagement, deux qualités que l'on retrouve chez toutes les personnes citées précédemment. Wilfrid Rotgé adresse un immense merci à toutes et tous ces collègues, sans qui la SAES ne serait pas ce qu'elle est.

Comme chaque année, et malgré les problèmes sanitaires actuels, le prix du jury de la recherche AFEA/SAES sera décerné à la rentrée. Voici la liste des trois finalistes envoyée par Anne-Marie Miller-Blaise :

NÈGRE, Julien. *L'Arpenteur vagabond. Cartes et cartographies dans l'œuvre de Henry David Thoreau*. Lyon : ENS Éditions, 2019. 354 p. Coll. Signes.

SLAUTER, Will. *Who Owns the News? A History of Copyright*. Stanford, CA: Stanford University Press, 2019. 368 p.

VIDAL, Cécile. *Caribbean New Orleans: Empire, Race, and the Making of a Slave Society*. UNC Press, 2019. 552 p.

Wilfrid Rotgé rappelle que, traditionnellement, c'est la SAES qui attribue le prix les années paires alors que l'AFEA le fait les années impaires, et cela au moment des « Journées de septembre » (pour la SAES) ou « Journées d'octobre » (pour l'AFEA).

Toutefois, le Bureau de la SAES a décidé qu'en 2020 ces Journées auraient lieu en visioconférence, à nouveau en raison de la crise sanitaire que nous traversons. Il a donc été

décidé conjointement avec l'AFEA que le prix de la recherche serait remis pour une 2<sup>ème</sup> année consécutive par l'AFEA, avec l'espoir qu'il puisse être remis en présentiel. La date retenue par l'Association des Études américaines est le samedi 3 octobre.

Nos deux sociétés, SAES et AFEA, décideront ultérieurement comment s'effectuera la remise du prix en 2021 et 2022.

La présidente sortante / le président sortant de la SAES a le privilège de remettre un Grand Prix d'Honneur à un.e collègue dont la carrière a profondément marqué les études anglophones en France. Le premier Grand prix a été décerné en 2004 à Robert Ellrodt, en 2008 à Adolphe Haberer, en 2012 à Jean-Jacques Lecercle et en 2016 à Suzy Halimi.

Nous avons décidé de décerner le prochain prix en **2021**, car la remise d'un prix d'honneur par zoom ou équivalent n'aurait pas de sens.

Le président de la SAES a également le privilège de représenter notre société auprès de l'AFEA, de la société européenne ESSE, et d'être invité chaque année par deux associations étrangères, en Allemagne et en Espagne. Des liens étroits se sont ainsi tissés entre différentes sociétés d'anglicistes, ce qui est extrêmement précieux, notamment pour un Européen convaincu comme Wilfrid Rotgé.

Nous savons que le congrès d'ESSE qui était prévu à Lyon fin août a dû être reporté à 2021. Le congrès annuel de la société allemande (Anglistentag), qui se tient habituellement en septembre, a été reporté à 2021 également. Pour l'instant, celui de l'association espagnole est toujours prévu du 11 au 13 novembre à Santander.

Sur un plan plus militant, la SAES s'engage pour la défense d'un enseignement exigeant et de qualité. Elle a ainsi signé une motion, par l'intermédiaire du GALET, contre le projet de réforme du CAPES. L'actuel projet impliquerait une réduction de l'évaluation des compétences culturelles et linguistiques des candidat.e.s. Les épreuves orales viseraient essentiellement à évaluer les compétences pédagogiques (présentation d'un cours et entretien), mais aucune d'elles ne serait dans la langue étudiée. Cette motion se trouve sur le site de la SAES.

Le président a envoyé une nouvelle lettre au ministre de l'éducation nationale en date du 24 janvier 2020 à ce sujet : « Suite à l'absence de réponse à son courrier du 8 juillet 2019, le bureau de la SAES, réuni le 24 janvier 2020, réitère sa vive inquiétude quant à la réforme annoncée du CAPES. Il rappelle à nouveau la nécessité d'évaluer rigoureusement les candidat.e.s au CAPES sur leurs connaissances et leurs compétences dans les différents champs disciplinaires des études en langues et cultures étrangères, ainsi que sur leur maîtrise de la langue étudiée à l'écrit comme à l'oral. Il demande que la répartition actuelle entre les volets didactique et disciplinaire du concours soit maintenue. Il souhaite fortement par ailleurs être associé aux discussions sur l'élaboration des épreuves du futur concours. »

Notre société se bat également contre l'actuel projet de certification des compétences en langues. Celle-ci se ferait par des organismes privés, dans une vision « monolingviste » de l'enseignement des langues étrangères. Elle s'est associée à 14 autres associations universitaires, étudiantes et de défense du plurilinguisme pour déposer un recours auprès du Conseil d'État pour contester la légitimité de ce projet, en s'opposant en particulier à l'obligation portant sur la seule langue anglaise et sur les modalités qui font exclusivement appel à des certifications du réseau ALTE, comme le TOEIC ou le TOEFL.

Fin novembre 2019, le bureau de notre société a soutenu la motion votée par la 11<sup>e</sup> section du CNU le 25 novembre 2019 concernant les rapports préalables au futur projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR).

En décembre 2019, il a également décidé de soutenir la pétition « Recherche : contre une loi inégalitaire » parue dans Le Monde en date du 13 décembre.

[https://www.petitions.fr/recherche\\_non\\_a\\_une\\_loi\\_inegalitaire?uv=19091695&utm\\_source=fb\\_share&fbclid=IwAR3SmQ6UAgxdCupm7ngAI1P0OQhIliQSRHbAyw0EiD9\\_PRIbsf0Mkx8Ojcc](https://www.petitions.fr/recherche_non_a_une_loi_inegalitaire?uv=19091695&utm_source=fb_share&fbclid=IwAR3SmQ6UAgxdCupm7ngAI1P0OQhIliQSRHbAyw0EiD9_PRIbsf0Mkx8Ojcc)

Nous avons également été signataires d'une tribune publiée dans Le Monde du 14 janvier 2020, intitulée « Il faut donner plus de place à l'expertise des chercheurs dans le débat public, la décision politique et l'action collective »

[https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/01/14/il-faut-donner-plus-de-place-a-l-expertise-des-chercheurs-dans-le-debat-public-la-decision-politique-et-l-action-collective\\_6025851\\_1650684.html#xtor=AL-32280270](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/01/14/il-faut-donner-plus-de-place-a-l-expertise-des-chercheurs-dans-le-debat-public-la-decision-politique-et-l-action-collective_6025851_1650684.html#xtor=AL-32280270)

Nous pouvons être fiers de tout le travail accompli par la SAES. Wilfrid Rotgé tient à rendre hommage à tous les anglicistes qui ont participé à son développement depuis plus de 60 ans. C'est une institution respectée et incontournable dans le paysage universitaire français, qui mérite qu'on s'investisse pour elle.

Wilfrid Rotgé se déclare convaincu que le nouveau bureau et sa nouvelle présidente, Alexandra Poulain, auront à cœur de poursuivre le travail accompli par des générations d'anglicistes et d'ajouter leur pierre à ce bel édifice, qu'ils sauront rendre plus beau encore grâce à leur savoir-faire, leur passion et leur engagement pour la SAES.

Il tient à remercier le bureau de sa confiance pendant ces 4 années passées ensemble, ainsi que les présidents d'honneur qui l'ont également soutenu et parfois conseillé dans des moments difficiles.

#### **4. Rapport financier présenté par Mélanie Joseph-Vilain, trésorière et responsable de l'annuaire**

##### **1. Annuaire**

Au 31/05/2020, la SAES comptait 2 405 adhérents, dont 1 540 payant la cotisation au tarif normal et 863 au tarif réduit (doctorants, retraités). Le chiffre est en hausse par rapport à 2019 (pour mémoire : 2 387 adhérents à la même date, soit une hausse de 18 adhérents). Le chiffre des adhérents payant la cotisation au tarif normal est en légère baisse (-5) alors que les adhérents payant leur cotisation au tarif réduit est en hausse (+ 23).

Par ailleurs, en vue de l'organisation des élections au collège des doctorants, qui se feront en ligne au mois de septembre, les élues ont utilisé l'annuaire pour établir leur liste électorale. Elles se sont rendues compte qu'un certain nombre de membres qui figurent dans l'annuaire comme doctorants ne le sont plus. Mélanie Jose les remercie chaleureusement pour ce travail de vérification long et fastidieux qui va permettre une mise à jour de l'annuaire. C'est l'occasion de rappeler, comme chaque année, que les changements de situation entraînant une modification de du montant de la cotisation doivent être signalés à la trésorière (ou au trésorier) en envoyant un mail à [tresorier@saesfrance.org](mailto:tresorier@saesfrance.org) . Il en est de même pour les changements bancaires, car le rejet des prélèvements de cotisations entraîne des frais supplémentaires. Les adhérents sont également priés d'indiquer s'ils souhaitent résilier leur adhésion avant le prélèvement de la cotisation annuelle (aux alentours du 10 février chaque année), afin que le prélèvement soit interrompu sans que cela entraîne des frais de rejet.

##### **2. Trésorerie**

La situation financière de notre société est saine. Les cotisations sont tout à fait suffisantes pour assurer la gestion courante des activités pour le moment. Les cotisations constituent toujours notre seule source de revenus en dehors de la quote-part versée par l’AFEA au titre des bourses de thèse et de HDR d’une part, et des frais liés à l’organisation du Prix de la Recherche d’autre part. Les deux comptes rémunérés (Livret A et Livret A Associations) rapportent chaque année une petite somme ( 608,85 € pour l’année 2019).

<i>Postes</i>	<i>Recettes 2017</i>	<i>Dépenses 2017</i>	<i>Recettes 2018</i>	<i>Dépenses 2018</i>	<i>Recettes 2019</i>	<i>Dépenses 2019</i>	
<i>AFEA (Prix + bourses N-1)</i>	9 364,42		11 017 ,64		9 085, 35		
<i>Agrégation</i>		386,00	(voir journées de septembre)				
<i>Bourses</i>	(cf. AFEA)	20 200,00	(cf. AFEA)	16 750 ,00		16 000 ,00	
<i>Collège des doctorants</i>		455,84		225,00		1 058, 98	
<i>Comm Formations</i>		1 061,91		4 199,30		1 472, 56	
<i>Comm Recherche</i>		3 477,69		1 774,99		508,32	
<i>Congrès</i>		11 014,15		24 245,09		14 272 ,46	
<i>Cotisations</i>	68 821	1 155,60	70 458 ,00	3 163, 00	68 329 ,00	1 472, 93	
<i>ESSE</i>		17 514 ,00		19 880 ,26		17 910,00	
<i>Fonctionn ement bureau</i>		5 921,57		5 380,02		6 052,90	
<i>Frais bancaires</i>		211,79		283,80		261,99	
<i>GALET</i>		1 316,35 €		0		0	
<i>Intérêts bancaires</i>	500,85		497,57			608,85	

<i>Journées de septembre</i>		2 748,51		4 628,41		2 951,81	
<i>Prix recherche</i>	(cf. AFEA)	3062,2 8	(cf. AFEA)	3 166,74	(cf. AFEA)	3 582, 69	
<i>Revue SAES</i>		608,10		286,50		909,93	
<i>Site</i>		2 997,15		7 021,68		3 119,25	
<i>Subventions</i>		1 150,00		2 400, 00		2 490,00	
<b>TOTAL</b>	78 686,27	73 280,94	81 973 ,21	93 404 ,79	77 414 ,35	72 672,67	
		5 405,33		- 11 431,58		4 741, 68	

*Etat de caisse 2016-2019 (en euros)*

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	<i>TOTAL</i>
31 déc. 2016	1 928,56	39 875,40	70 434,51	<b>112 238,47</b>
31 déc. 2017	1 964,55	61 074,29	45 926,56	<b>110 212,14</b>
31 déc. 2018	1 462,79	66 438,99	31 058,58	<b>98 780,89</b>
31 déc. 2019	1 455,43	67 700,64	38 910,85	<b>108 066,92</b>

**2.1. Bilan au 31 décembre 2019 (en euros)**

Après une année où la SAES avait dépensé plus d'argent qu'elle n'en avait encaissé en raison de la mise en place de la nouvelle messagerie d'une part, et du décalage des dépenses liées aux congrès annuels d'autre part (voir bilan financier AG 2019), la SAES a retrouvé un équilibre et est même bénéficiaire (+ 4 741,68 €).

Le plupart des autres dépenses se caractérisent par leur stabilité, les activités de la SAES étant par définition peu variées. Quelques fluctuations, néanmoins, dans certains postes budgétaires : retour à un niveau plus habituel pour les dépenses de la commissions formations d'une part (alors qu'en 2018 le livre blanc avait entraîné une hausse des dépenses) et pour la quote-part AFEA d'autre part. On observe aussi une baisse du montant des cotisations en raison du passage en ligne intégral de l'annuaire et de la liste de diffusion : la radiation des membres sans adresse mail a entraîné une baisse mécanique, et provisoire, du nombre d'adhérents et donc du montant des cotisations encaissées ; cela explique aussi la baisse de la cotisation reversée à ESSE. Enfin, on remarque une baisse des dépenses liée aux journées de septembre car c'était l'AFEA qui remettait le Prix de la recherche en 2019. Enfin, les dépenses liées au collège des

doctorants témoignent du dynamisme de ses représentantes lors du congrès 2019 et des journées de septembre.

La trésorière demande le quitus à l'assemblée. Approuvé à l'unanimité.

## 2.2. Trésorerie 2020

Le prélèvement 2020 a eu lieu le 10 février dernier dans de bonnes conditions malgré une légère hausse des rejets par rapport à 2019 : 47 cette année contre 36 en 2019.

Le coût des rejets s'est élevé à 641 € (relativement stable par rapport à 2019) pour 68 329 € de recettes, en hausse par rapport à 2019 en raison de la hausse du nombre d'adhérents.

Quelques adhérents paient par virement, tandis que les chèques ont presque disparu.

### Etat de caisse 2020

	<i>Compte courant</i>	<i>Livret A</i>	<i>Livret Association</i>	<i>TOTAL</i>
30/05/2019	2 114,50	76 000,00	89 000,00	<b>167 114,50</b>

### Trésorerie au 30 mai 2020

<i>Postes</i>	<i>Recettes 2020</i>	<i>Dépenses 2020</i>
<i>AFEA (bourses + prix recherche 2019)</i>	10 291,02	
<i>Collège des doctorants</i>		0,00
<i>Comm Formation et recherche</i>		1 494,90
<i>Congrès</i>		2 764,65
<i>Cotisations</i>	68 254,00	1 539,60
<i>ESSE</i>		0,00
<i>Fonctionnement bureau</i>		1 800,08
<i>Frais bancaires</i>		103,07
<i>Intérêts bancaires</i>	0,00	0,00
<i>Prix recherche</i>		976,99
<i>Revue SAES</i>		00
<i>Site</i>		4 009,97
<i>Subventions</i>		0,00
<b>TOTAL</b>	<b>76 461,35</b>	<b>19 777,11</b>

Par rapport à 2019, on observe dans l'ensemble une certaine stabilité (cotisations, commissions). Certains frais sont en baisse en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, qui a entraîné l'annulation d'une réunion du bureau en mars et surtout le report du congrès. Certains frais liés à ce dernier avaient quand même été engagés, ce qui explique que le total ne soit pas à zéro. Les frais liés au site Internet sont en hausse ponctuelle en raison des modifications à faire sur la partie « congrès » du site (liées au report du congrès 2020).

### **Budget prévisionnel 2020**

Le budget prévisionnel, présenté sur une base de 2 400 adhérents, est légèrement différent de celui de 2019 : on note une baisse du poste congrès, liée au report de celui-ci. Est prévu, tout même, le versement des crédits d'initialisation, en plus des frais déjà engagés, et le complément de la subvention du congrès d'Aix (en cours de finalisation). Baisse aussi des demandes de bourse SAES/AFEA, peut-être liée à la limitation des déplacements due à la pandémie. Les frais de fonctionnement des commissions et du bureau sont aussi prévus à la baisse en raison de la limitation des déplacements. Sont cependant prévues au budget les réunions de l'automne (journée de septembre, réunion du jury du prix de la recherche et réunion du bureau en novembre-décembre), sachant que nous avons peu de visibilité sur cette période pour l'instant. En raison du report du congrès, le budget proposé est excédentaire.

#### *Budget prévisionnel 2020 (en euros)*

<b>Postes</b>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
<i>Cotisations</i>	69 000,00	1 600,00
<i>Bourses</i>	5 700,50	11 401,00
<i>Commissions Formations et Recherche</i>		4 000,00
<i>Congrès</i>		9 000,00
<i>ESSE</i>		18 500,00
<i>Fonctionnement bureau</i>		6 000,00
<i>Frais bancaires</i>		300,00
<i>Intérêts bancaires</i>	650,00	
<i>Journées de septembre</i>		3 000,00
<i>Prix recherche</i>	500,00	1 800,00
<i>Revue SAES</i>		1 000,00
<i>Site</i>		4 200,00
<i>Subventions</i>		1 600,00
<b>TOTAL</b>	<b>75 850,50</b>	<b>62 401,00</b>

La trésorière demande l'approbation du budget prévisionnel par l'AG. Approuvé à l'unanimité.

Mélanie Joseph-Vilain termine en remerciant son prédécesseur, Bernard Cros, les collègues avec qui elle a travaillé pour la gestion de l'annuaire et de la messagerie, Jean Albrespit et Lyndon Higgs, tous les collègues cotoyés dans le cadre du bureau, Pierre Lurbe, président honoraire de la SAES, et Wilfrid Rotgé, dont le mandat de président a coïncidé avec son mandat de trésorière.

## 5. Annonce des lauréats des bourses AFEA/SAES par Manuel Jobert

### HDR

- BALL, Susan
- MASSIP, Nathalie
- PAREY, Armelle

### Doctorat

- COUPE, Christophe
- DROUIN, Diane
- FUGA, Béatrice
- GEORGES, Emilie
- GUILLERIT, Margaux
- HARNAY, Méline
- HARRIS, Colin
- VARRY, Cécile

## 6. États des travaux des Commissions Formations et Recherche

**Cédric Sarré pour la Commission Formation :** Poursuite du travail sur le livre blanc 2 (LMD) mis en place par Claire Tardieu et Emily Eells. La publication est prévue en septembre 2020.

### **Martine Yvernault pour la Commission Recherche :**

La Commission Recherche s'est réunie le 14 février 2020 à Paris, dans un contexte délicat conjuguant problèmes de transport, grèves, difficultés de fonctionnement des établissements universitaires à la fin de l'année 2019, et très peu de temps avant l'aggravation de la crise sanitaire et le confinement au début 2020.

La réunion de la Commission Recherche avait pour objectif de poursuivre le travail de réflexion sur les disciplines, l'interdisciplinarité et le décloisonnement développé lors du Congrès d'Aix-Marseille. Cette problématique est au cœur de nos préoccupations, et reflète l'incertitude – voire l'inquiétude – à laquelle la recherche universitaire et les disciplines dans leur ensemble sont confrontées (voir les risques très tangibles induits par la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche, la certification en langues, par exemple).

On observe des points positifs comme la nouvelle appellation de la 11<sup>ème</sup> section du CNU (« Études anglophones »), qui traduit une attention plus manifeste portée à la diversité et à la multiplicité de nos disciplines. Mais on constate toujours la persistance dans l'opinion publique de l'expression « professeur d'anglais », qui se substitue trop souvent à la réalité de nos disciplines pour lesquelles nous engageons des recherches souvent très contraintes par le temps, par les obligations administratives, ou bien encore la recherche chronophage de financements pour le montage de projets. Nous devons donc réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre pour toujours plus valoriser nos disciplines, et insister sur la communication et la dissémination.

Cette réflexion mérite d'être poursuivie, par exemple par la constitution d'un groupe de travail sur nos disciplines. Elle devait faire l'objet d'une Table Ronde Recherche au Congrès de Tours 2020 qui n'a pu avoir lieu.

Martine Yvernault indique que les comptes rendus des Commissions Recherche des quatre dernières années se trouvent sur le site.

Elle adresse ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui ont collaboré à la Commission Recherche (les anciens membres comme les membres actuels), aux collègues de l'AFEA, aux Président.e.s de la 11<sup>ème</sup> section du CNU, Jean Viviès et Sylvie Bauer, aux deux Présidents de la SAES avec lesquels elle a eu beaucoup de plaisir à travailler, Pierre Lurbe et Wilfrid Rotgé, sans oublier l'ensemble du Bureau avec lesquels des réels liens d'amitié se sont tissés.

## 7. Congrès à venir : Tours 2021

Comme cela a déjà été signalé, le congrès de Tours 2020 est reporté le plus possible à l'identique en 2021. Wilfrid Rotgé redonne les dates : du 3 au 5 juin 2021.

Il sera encore plus important l'année prochaine de participer à ce congrès, pour montrer notre attachement à la SAES et pour fêter cette renaissance.

Molly O'Brien Castro, membre du comité organisateur, confirme qu'il y aura peu de changement en 2021 par rapport à ce qui était prévu pour cette année. Nous pourrions visiter le château prévu et la présidence continue de soutenir ce projet.

## 8. Revue Angles

**Yan Brailowsky**, rédacteur-en-chef de la revue *Angles*, revient sur les numéros en cours depuis l'AG d'Aix. Deux numéros sont parus :

- #9 'Reinventing the Sea' (Guest editors: Geetha Ganapathy-Dore & Ludmila Volna) ;
- #10 'Creating the Enemy' (Guest editors: Jacob Maillet & Cécile Dudouyt).

Quatre autres numéros sont en préparation :

- #11 'Are You Game?' (Guest editor: Gilles Bertheau)
- 'Rethinking Gender and Resistance' (Guest editors: Margaret Gillespie & Amy Wells)
- 'The Torn Object: Experimentation in Contemporary Anglophone Literature, Art and Film' (Guest editor: Andrew Hodgson)
- 'Angles on Naya/New Pakistan' (Guest editors: Paul Veyret & David Waterman).

Les propositions de nouveaux dossiers thématiques ou de contributions pour la rubrique 'Varia' sont examinés en continu (« rolling deadline »). De ce fait, aux numéros ci-dessus, il faut ajouter trois autres numéros qui ont été acceptés mais dont les dates de publication sont encore à déterminer, dont un numéro surnuméraire accepté cette semaine, « COVID19 and the Plague Year », qui reviendra sur les aspects politiques et institutionnels de la pandémie.

La revue a connu plusieurs évolutions importantes au cours de l'année écoulée. Pendant l'été 2019, le serveur qui hébergeait la revue à l'université de Poitiers a été mis à l'arrêt, rendant impossible la mise à jour du site. Une solution a été mise en œuvre en décembre 2019 et janvier 2020 grâce à l'intervention du laboratoire FoReLLIS et à l'équipe informatique de l'université de Poitiers, permettant de publier les numéros 9 et 10 avec retard.

Un autre site a été mis en place, dédié exclusivement au traitement des soumissions. Hébergé par l'université de Nanterre, ce site permet de fluidifier le traitement des propositions et la gestion des relectures en double aveugle. Le système est encore en phase de test.

Un autre chantier de longue haleine arrive à terme : la demande d'adhésion à OEJ OpenEditionJournals (anciennement Revues.org) a été acceptée en janvier 2020, après 20 mois d'attente. La demande d'adhésion avait été soumise en avril 2018, peu après la publication du 6<sup>e</sup> numéro, correspondant à 3 années complètes d'existence de la revue.

Yan Brailowsky rappelle l'historique de la revue, depuis la création en octobre 2012 d'un groupe de réflexion préalable à la création de la revue sous la présidence de Pierre Lurbe, suivie de la constitution du premier comité de rédaction en décembre 2013, de la diffusion des

premiers appels à contribution en avril 2014, de la publication du premier numéro en juin 2015, et de la migration définitive vers OEJ en juin 2020 avec l'ensemble des numéros en accès libre. Il remercie tous les membres du comité de rédaction, passés et présents, pour leur travail au cours de ces 5 années qui ont permis la publication de 10 numéros et de 126 contributions (dont une douzaine sous forme de vidéo, ainsi que d'autres formes expérimentales comme une BD et un abécédaire).

L'adhésion à OEJ permettra à la revue de profiter d'une plus grande visibilité et de nouvelles fonctionnalités (comme la possibilité d'incruster les vidéos, une interface bilingue, ou l'adjonction automatique de DOI [*Digital Object Identifier*] aux articles publiés). La migration est aussi l'occasion de vérifier chaque article publié jusqu'à présent, pour mettre à jour des détails, corriger des erreurs, et ajouter des liens hypertexte (notamment dans les bibliographies). C'est un gros travail qui a impliqué l'ensemble du comité. Profitant du passage à OEJ, la revue va également se doter d'un logo qui joue à plusieurs niveaux avec le nom de la revue.

Au cours de l'année, le comité de rédaction a continué de mettre en œuvre sa politique éditoriale : *open access*, calendrier resserré de traitement des soumissions pour garantir une publication en temps et en heure, et un accompagnement éditorial pour que les collègues puissent mener à bien leur projet scientifique.

Comme annoncé en AG en 2019, le mandat de la moitié des membres du comité de rédaction étant arrivé à échéance, le comité s'est renouvelé au cours de l'année. Trois membres fondateurs ont quitté le comité : Gilles Col (Poitiers), Jean Kempf (Lyon) et Marie Pecorari (Paris) ; et trois membres l'ont rejoint : Pascale Antolin (Bordeaux), Laura Goudet (Rouen) et Vincent Latour (Toulouse). Fin 2021 ou début 2022, le comité élira un.e nouveau/nouvelle rédacteur/rice-en-chef.

Yan Brailowsky remercie les anciens et nouveaux membres du comité de rédaction pour leur implication, et rend hommage à Pierre Lurbe et Wilfrid Rotgé qui ont été les Directeurs de publication de la revue au moment de sa création et lorsque la revue a rejoint OEJ, point d'aboutissement d'un processus initié en 2012.

Pour plus d'informations : <https://angles.saesfrance.org> (qui vous redirigera vers le site actuel).

## 9. Journées de septembre

Wilfrid Rotgé rappelle la date de la réunion plénière : le vendredi 11 septembre, en visioconférence. Elle sera présidée par Alexandra Poulain. Les président.e.s des concours et du CNU seront invités à y participer.

Comme déjà dit, le prix du jury de la recherche AFEA/SAES sera attribué pour une 2<sup>ème</sup> année consécutive par l'AFEA et le Grand Prix d'honneur de la SAES sera décerné en 2021, lors des journées de septembre.

Pour le samedi des « Journées de septembre », les sociétés savantes peuvent organiser les réunions à leur convenance, en informant Georges Letissier ([georges.letissier@univ-nantes.fr](mailto:georges.letissier@univ-nantes.fr)) des modalités (en présentiel ou en vidéo-conférence ?) et de la date et l'horaire retenus. Merci aussi d'en faire part à la communauté de la SAES par la messagerie. Un calendrier récapitulatif sera mis en ligne sur le site de la SAES dès qu'il sera établi.

## 10. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Alexandra Poulain remercie très vivement les membres du bureau sortants, et bien sûr son président sortant, Wilfrid Rotgé.

Wilfrid Rotgé conclut cette Assemblée générale avec beaucoup d'émotion en remerciant encore une fois tous les membres du bureau sortant pour leur aide précieuse pendant les quatre années passées à la tête de la Société, puis en remerciant plus particulièrement le président d'honneur Pierre Lurbe, qui lui a proposé de poser sa candidature pour entrer au bureau en 2015, une année avant qu'il ne devienne président, et son prédécesseur Jean Viviès, qui l'a encouragé à accepter cette fonction. Il retrace à quel point cette expérience a été enrichissante pour lui sur tous les plans. Il quitte le bureau serein, en saluant ses nouveaux membres, dont on connaît la compétence et le professionnalisme.